INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Québec

Équipe de rédaction :
Marianne Bernier — Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau — Jean-François Fortin
Sophie Brehain — Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon — Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo — Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :
Mélanie Jean — Danielle Laplante
Maxime Keith — Danny Sanfaçon
Virginie Lachance

Révision linguistique : Esther Fréve

Sous la coordination de :
Stéphane Ladouceur — Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Yrène Gagné

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye / Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2014
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement 3
Climat 3
Aires protégées 4

Démographie 5

Conditions de vie et bien-être 8
Mesure du faible revenu 8
Revenu médian des familles 9

Marché du travail 11
Région administrative 11
MRC 11

Comptes économiques 13
Produit intérieur brut 13
Revenu disponible par habitant 15

Investissements et permis de bâtir 19
Investissements 19
Permis de bâtir 20

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail 21

Santé 23

Éducation 24
Taux de diplomation aux études collégiales 24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat 25

Culture et communications 27

Concepts et définitions 29

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine couvre une superficie en terre ferme de 20 272 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Les Îles-de-la-Madeleine, Le Rocher-Percé, La Côte-de-Gaspé, La Haute-Gaspésie, Bonaventure et Avignon, et regroupe 54 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Grande-Vallée, Gaspé, Port-Daniel–Gascons et Sainte-Anne-des-Monts affichent respectivement une variation de température de + 0,8 °C, + 1,0 °C, + 1,1 °C et + 1,3 °C pour la période observée.

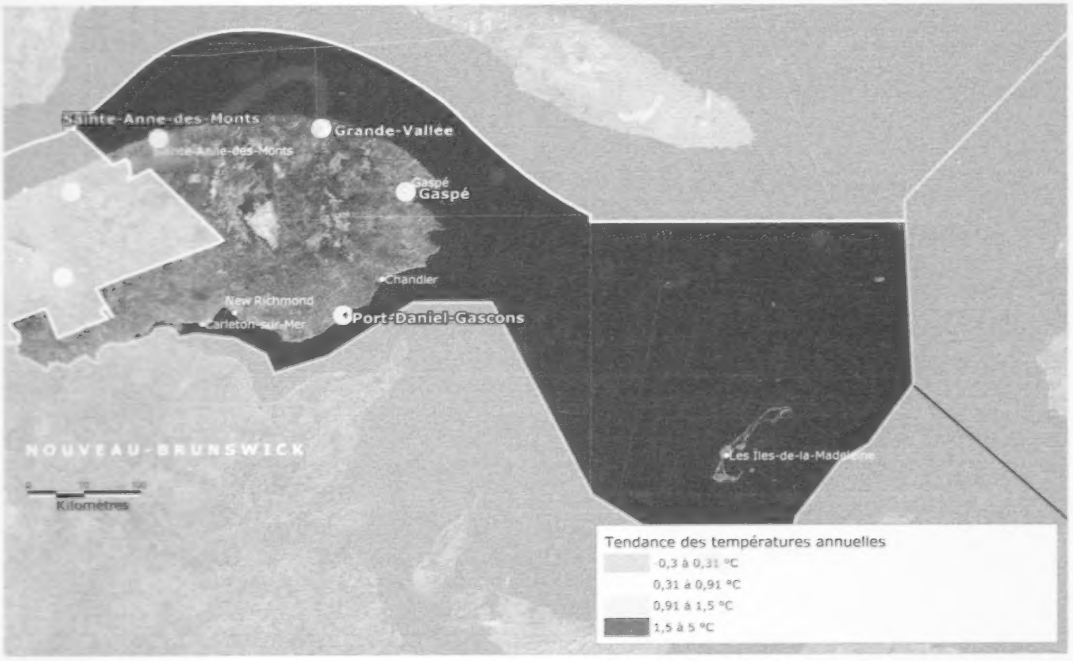

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se trouvent, en totalité ou en partie, 131 aires protégées Elles couvrent 1 466 km², soit 1,9 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est constituée de trois parcs nationaux du Québec, situés en totalité ou en partie dans la région et couvrant 662 km² : le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, le parc national de Miguasha et la majeure partie du parc national de la Gaspésie. La région comprend également 76 habitats fauniques (234 km²), le Parc national du Canada Forillon qui contribue à la protection de 216 km², et sept réserves écologiques (215 km²). Une importante mise à jour du *Registre des aires protégées* a été publiée en septembre 2013. Celle-ci comportait notamment plusieurs modifications consécutives à la finalisation de la compatibilité des aires protégées inscrites au *Registre par rapport aux normes* de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Bien que cette mise à jour ait été globalement positive, certaines régions ont été davantage touchées par des déclassements. Entre 2013 et 2014, la superficie reconnue à titre d'aire protégée pour la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a ainsi diminué de 571 km², constituée surtout en habitat faunique.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comptait 93 300 habitants au 1er juillet 2013, soit 1,1 % de la population du Québec. Elle arrive à l'avant-dernier rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, devant le Nord-du-Québec et tout juste derrière la Côte-Nord.

Les MRC du Rocher-Percé, de La Côte-de-Gaspé et de Bonaventure regroupent chacune 19 % de la population régionale en 2013, soit un peu moins de 18 000 habitants. Avignon et Les Îles-de-la-Madeleine viennent ensuite avec une part respective de 16 % et 14 %. La Haute-Gaspésie est la MRC la moins populeuse, ses 11 900 habitants représentant 13 % de la population de la région.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001r	2006r	2011r	2013p	2001-2006r	2006-2011r	2011-2013p	2001r	2013p
	n				pour 1 000			%	
Les Îles-de-la-Madeleine	13 055	13 165	12 844	12 619	1,7	– 4,9	– 8,8	13,2	13,5
Le Rocher-Percé	19 605	18 474	18 037	17 690	– 11,9	– 4,8	– 9,7	19,9	19,0
La Côte-de-Gaspé	18 854	17 953	18 076	17 921	– 9,8	1,4	– 4,3	19,1	19,2
La Haute-Gaspésie	12 934	12 361	12 130	11 902	– 9,1	– 3,8	– 9,5	13,1	12,8
Bonaventure	18 597	17 997	18 068	17 932	– 6,6	0,8	– 3,8	18,9	19,2
Avignon	15 544	15 256	15 318	15 220	– 3,7	0,8	– 3,2	15,8	16,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**98 589**	**95 206**	**94 473**	**93 284**	**– 7,0**	**– 1,5**	**– 6,3**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 155 334**	**6,3**	**9,6**	**9,1**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si la région voit sa population se réduire depuis plusieurs années, le rythme du déclin est moins important qu'à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Entre 2001 et 2006, la population a diminué à un taux annuel moyen de – 7,0 pour mille. Les pertes se sont ensuite réduites, s'établissant à – 1,5 pour mille en 2006-2011. Le déclin se serait toutefois récemment accéléré. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2013 s'établit à – 6,3 pour mille. Les années de déclin ont entraîné une légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec; il est passé de 1,3 % en 2001 à 1,1 % en 2013.

Selon les données provisoires, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la seule région où toutes les MRC comptent moins d'habitants en 2013 qu'en 2011. Le Rocher-Percé (– 9,7 pour mille), La Haute-Gaspésie (– 9,5 pour mille) et Les Îles-de-la-Madeleine (– 8,8 pour mille) enregistrent les déficits les plus importants de la région. Ces déclins sont d'ailleurs parmi les plus élevés de l'ensemble des MRC du Québec. Dans La Côte-de-Gaspé (– 4,3 pour mille), Bonaventure (– 3,8 pour mille) et Avignon (– 3,2 pour mille), les pertes sont plus modestes, mais contrastent avec le léger accroissement de la période précédente. Après des années de déclin, ces MRC ont réussi à améliorer leur bilan démographique au cours des années 2000, enregistrant même une faible croissance positive (autour de 1,0 pour mille) entre 2006 et 2011.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le *Panorama des régions du Québec*.

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est nettement plus âgée que la moyenne québécoise. En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 50,1 ans, le plus élevé de toutes les régions. Il est de 41,6 ans à l'échelle du Québec. La région se caractérise par la plus importante part de personnes âgées de 65 ans et plus (22,1 %) et la plus faible proportion de jeunes de moins de 20 ans (17,3 %). Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes âgées est de 16,6 % et celui des moins de 20 ans, de 21,1 %. Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est légèrement inférieure en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (60,6 %) par rapport à l'ensemble du Québec (62,3 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2013[p]

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Les Îles-de-la-Madeleine	12 619	2 029	8 001	2 589	100,0	16,1	63,4	20,5	49,6
Le Rocher-Percé	17 690	2 805	10 679	4 206	100,0	15,9	60,4	23,8	51,7
La Côte-de-Gaspé	17 921	3 160	11 165	3 596	100,0	17,6	62,3	20,1	49,1
La Haute-Gaspésie	11 902	1 852	7 211	2 839	100,0	15,6	60,6	23,9	52,2
Bonaventure	17 932	3 090	10 485	4 357	100,0	17,2	58,5	24,3	50,7
Avignon	15 220	3 168	9 006	3 046	100,0	20,8	59,2	20,0	47,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**93 284**	**16 104**	**56 547**	**20 633**	**100,0**	**17,3**	**60,6**	**22,1**	**50,1**
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**1 720 232**	**5 079 841**	**1 355 261**	**100,0**	**21,1**	**62,3**	**16,6**	**41,6**

Note : Population au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans toutes les MRC de la région, la part des personnes âgées de 65 ans et plus est supérieure à la moyenne québécoise. Aussi, à l'exception d'Avignon, les MRC comptent toutes plus d'aînés que de jeunes de moins de 20 ans au sein de leur population. L'âge médian de la MRC d'Avignon est le plus bas de la région, soit 47,3 ans, ce qui est néanmoins bien supérieur à la moyenne québécoise. Trois des MRC de la région ont un âge médian supérieur à 50 ans, soit Le Rocher-Percé, La Haute-Gaspésie et Bonaventure. Les MRC des Îles-de-la-Madeleine et de La Côte-de-Gaspé affichent quant à elles un âge médian variant entre 49 et 50 ans. Ces dernières se distinguent par une proportion un peu plus forte d'individus d'âge actif que dans le reste de la région.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (8,2 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,3 points), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,6 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Avignon que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (13,0 %). À l'inverse, le territoire supralocal Les Îles-de-la-Madeleine affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,3 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : La Haute-Gaspésie (– 4,1 points), Le Rocher-Percé (– 3,1 points), Bonaventure (– 2,0 points), La Côte-de-Gaspé (– 1,6 point), Avignon (– 1,2 point), Les Îles-de-la-Madeleine (– 0,7 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007
			%			point de pourcentage
Les Îles-de-la-Madeleine	4,0	3,5	4,0	3,5	3,3	– 0,7
Le Rocher-Percé	13,3	12,9	12,4	11,3	10,2	– 3,1
La Côte-de-Gaspé	7,2	6,7	6,5	6,0	5,6	– 1,6
La Haute-Gaspésie	15,2	14,1	14,1	11,9	11,1	– 4,1
Bonaventure	8,8	8,8	7,9	7,3	6,8	– 2,0
Avignon	14,3	14,7	14,3	13,4	13,0	– 1,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**10,4**	**10,0**	**9,7**	**8,8**	**8,2**	**– 2,3**
Ensemble du Québec	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**– 1,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 4,8 fois plus élevé pour les familles monoparentales (24,1 %) que pour les couples (5 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 3,6 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 1,8 point pour les couples. C'est Avignon qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (38,5 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Îles-de-la-Madeleine (13 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 2 300 familles à faible revenu, dont 1 120 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 2 870 en 2007 à 2 230 en 2011, soit une diminution de 22,3 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 9,5 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011/2007
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**10,4**	**10,0**	**9,7**	**8,8**	**8,2**	**– 2,3**
Famille comptant un couple	**6,8**	**6,4**	**6,1**	**5,4**	**5,0**	**– 1,8**
Sans enfants	7,6	7,0	6,9	5,9	5,4	– 2,1
Avec 1 enfant	5,6	5,3	4,6	4,3	4,1	– 1,5
Avec 2 enfants	5,4	5,3	4,3	3,7	3,8	– 1,7
Avec 3 enfants et plus	9,9	9,8	9,4	9,7	8,4	– 1,5
Famille monoparentale	**27,7**	**27,8**	**27,6**	**26,0**	**24,1**	**– 3,6**
Avec 1 enfant	24,8	24,7	24,4	23,1	21,6	– 3,1
Avec 2 enfants	28,7	28,8	30,2	29,2	25,0	– 3,7
Avec 3 enfants et plus	50,0	52,8	48,6	47,1	44,1	– 5,9

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,5 % dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : La Côte-de-Gaspé (+ 2,2 %), La Haute-Gaspésie (+ 2,2 %), Les Îles-de-la-Madeleine (+ 2 %), Avignon (+ 1,7 %), Le Rocher-Percé (+ 1,2 %), Bonaventure (+ 0,4 %). De plus, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 57 440 $, comparativement à 68 170 $ au Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le revenu médian le moins élevé (57 440 $). Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2011 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Les Îles-de-la-Madeleine	64 570	65 850	2,0
Le Rocher-Percé	50 010	50 590	1,2
La Côte-de-Gaspé	63 664	65 050	2,2
La Haute-Gaspésie	48 783	49 870	2,2
Bonaventure	58 027	58 280	0,4
Avignon	53 688	54 600	1,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**56 594**	**57 440**	**1,5**
Ensemble du Québec	**67 868**	**68 170**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (34 690 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (55 730 $). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,2 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	**55 152**	**55 730**	**1,0**
Sans enfants	43 837	44 640	1,8
Avec 1 enfant	64 364	65 710	2,1
Avec 2 enfants	73 917	75 540	2,2
Avec 3 enfants et plus	76 658	75 860	– 1,0
Famille monoparentale	**34 295**	**34 690**	**1,2**
Avec 1 enfant	32 656	32 950	0,9
Avec 2 enfants	36 995	38 240	3,4
Avec 3 enfants et plus	37 170	35 490	– 4,5

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, le nombre d'emplois reste stable dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Parmi les régions du Québec, elle se situe au dernier rang quant à son poids dans l'emploi total (0,9 %). Ce dernier n'a pas changé depuis les 5 dernières années. Le taux d'emploi se contracte de 0,8 point pour s'établir à 45,6 %. D'ailleurs, la région affiche le taux d'emploi le plus faible au Québec, et ce, depuis plus de 20 ans.

La stabilité observée dans l'emploi total de la région se reflète aussi dans les différents groupes. En effet, l'emploi varie peu lorsqu'on en observe l'évolution selon l'âge, le sexe, le secteur d'activité et le régime de travail. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région se chiffre à 19,0 %, soit une proportion similaire à celle de l'ensemble du Québec (19,2 %).

Comme le nombre de chômeurs varie de façon plus importante que celui de la population active, le taux de chômage augmente de 3,3 points et atteint 16,2 %. Ce taux reste encore le plus élevé parmi les régions du Québec.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	40,7	42,7	43,4	41,8	42,6
Emploi	k	34,4	36,4	38,0	36,5	35,7
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	27,7	30,4	31,4	30,0	28,9
Emploi à temps partiel	k	6,7	5,9	6,6	6,4	6,8
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	6,6	6,2	7,4	6,2	6,4
30 ans et plus	k	27,8	30,2	30,6	30,3	29,3
Sexe						
Hommes	k	16,6	17,6	19,1	17,2	17,5
Femmes	k	17,7	18,8	18,9	19,2	18,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	7,1	7,3	9,3	8,0	7,9
Secteur des services	k	27,3	29,0	28,7	28,5	27,8
Chômeurs	k	6,4	6,3	5,4	5,4	6,9
Taux d'activité	%	51,6	54,3	55,2	53,2	54,4
Taux de chômage	%	15,7	14,8	12,4	12,9	16,2
Taux d'emploi	%	43,7	46,3	48,3	46,4	45,6
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,5	16,2	17,4	17,5	19,0

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2013, le taux d'activité (54,4 %) se fixe 1,2 point plus haut que son niveau de 2012 en raison de la stabilité de la population en âge de travailler et de la légère hausse de la population active.

En 2013, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche le taux de chômage le plus élevé de la période 2009-2013. Quant à l'emploi, il a peu changé, il se fixait à 34 400 en 2009 comparativement à 35 700 en 2013.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 32 970 dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2012, en hausse de 0,9 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des six MRC que compte la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, quatre ont vu leur

nombre de travailleurs évoluer positivement en 2012. Le Rocher-Percé (+ 5,1 %) est la MRC qui présente l'augmentation la plus importante de la province, et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. Cela contraste avec 2011 où ce territoire de la péninsule gaspésienne était une des rares MRC à subir une diminution du nombre de travailleurs. À l'inverse, on note que deux MRC subissent une baisse du nombre de travailleurs, soit Les Îles-de-la-Madeleine (– 2,2 %) et La Haute-Gaspésie (– 1,5 %). Ces deux territoires supralocaux se démarquent avec un recul plus prononcé chez les travailleurs masculins. Au niveau provincial, il y a cinq territoires où la proportion de femmes dépasse au total du nombre de travailleurs de 25-64 ans celle des hommes, dont trois sont localisés dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, soit Les Îles-de-la-Madeleine (51,6 %), Bonaventure (50,2 %) et Avignon (50,1 %).

En ce qui a trait au taux de travailleurs, toutes les MRC dans Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichent un taux inférieur à la moyenne québécoise (76,1 %). La MRC de La Côte-de-Gaspé (69,6 %) présente le taux de travailleurs le plus élevé de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par Bonaventure (66,2 %). En revanche, c'est dans Le Rocher-Percé (56,6 %) et La Haute-Gaspésie (56,9 %) que l'on retrouve les taux les plus faibles de la province. Néanmoins, même si les taux de travailleurs demeurent faibles, la situation du marché du travail s'améliore dans plusieurs MRC éloignées des grands centres urbains, notamment dans Le Rocher-Percé (+ 3,6 points) et Bonaventure (+ 1,9 point), qui affichent les croissances du taux de travailleurs parmi les trois plus fortes au Québec en 2012. D'ailleurs, même si Le Rocher-Percé continue de montrer le plus faible taux de travailleurs tant chez les hommes que chez les femmes (56,6 %), ce territoire supralocal affiche en contrepartie les croissances les plus élevées au Québec, tout sexe confondu.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011[r]	2012[p]	Variation 2012/2011	2011[r]	2012[p]	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Les Îles-de-la-Madeleine	4 899	4 793	– 2,2	64,9	64,9	0,0
Le Rocher-Percé	5 365	5 641	5,1	53,0	56,6	3,6
La Côte-de-Gaspé	6 983	6 985	0,0	69,0	69,6	0,6
La Haute-Gaspésie	3 837	3 778	– 1,5	56,8	56,9	0,1
Bonaventure	6 344	6 484	2,2	64,3	66,2	1,9
Avignon	5 242	5 289	0,9	63,5	64,1	0,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**32 670**	**32 970**	**0,9**	**62,0**	**63,3**	**1,3**
Ensemble du Québec	**3 285 087**	**3 314 476**	**0,9**	**75,7**	**76,1**	**0,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Dans 100 des 104 MRC du Québec, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes. Toutefois, la situation est inverse dans deux des six MRC de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En effet, dans Les Îles-de-la-Madeleine et Bonaventure le taux de travailleurs est plus élevé chez les femmes que du côté des hommes. En 2012, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans la moitié des MRC de la région, soit dans Avignon, La Côte-de-Gaspé et La Haute-Gaspésie. C'est dans Avignon où l'écart en faveur des hommes est le plus prononcé (1,6 point). D'ailleurs, depuis 2008, les disparités entre les deux sexes tendent à s'accentuer légèrement dans La Haute-Gaspésie et Bonaventure.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2012, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistre un produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de 2,7 G$. Ce montant représente 0,8 % de l'économie québécoise, soit la plus petite part parmi les régions administratives, tout juste derrière celle du Nord-du-Québec (0,9 %).

L'économie de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche une baisse de 1,2 % par rapport à l'année 2011. Il s'agit non seulement d'un important recul relativement à l'augmentation de l'année précédente (+ 7,5 %), mais également de la plus faible croissance enregistrée par une région administrative en 2012. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présente toutefois un taux de croissance annuel moyen (TCAM) entre 2007 et 2012 de 4,5 %, soit supérieur à celui pour l'ensemble du Québec (+ 3,2 %).

Produit intérieur brut par industrie

La production des industries du secteur des biens, dont la part dans le PIB régional représente 30,1 %, s'élève à 0,8 G$ en 2012. Relativement à l'année précédente, le secteur connaît une baisse de 10,6 %, mais il affiche une croissance annuelle moyenne de 7,3 % entre 2007 et 2012. En fait, ce secteur a connu de fortes augmentations au cours des dernières années : 27,1 % en 2010 et 15,7 % en 2011. Le secteur des services enregistre, quant à lui, une production de 1,9 G$, soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2011. Son TCAM entre 2007 et 2012 est de 3,4 %.

La diminution du secteur des biens découle principalement de la chute de 30,0 % dans l'industrie de la construction en 2012. Cette industrie occupe plus du dixième du PIB de la région (11,0 %) et constitue une base économique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse représente également un pilier de l'économie régionale; elle croît de 19,0 % en 2012. En particulier, on observe un saut dans les industries des cultures agricoles et de l'élevage (+ 29,7 %) et de la pêche, de la chasse et du piégeage (+ 18,8 %), ainsi qu'une légère baisse dans l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (– 2,3 %). L'industrie de la fabrication affiche une hausse de 5,2 %, soit la plus forte augmentation parmi les régions administratives. En effet, dans l'ensemble du Québec, cette industrie fléchit de 0,3 %. Après une mauvaise année 2011 (– 10,9 %), la fabrication de produits en bois voit sa production croître de 18,9 %.

À l'exception des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (– 3,4 %), toutes les industries du secteur des services voient leur production augmenter en 2012. L'hébergement et les services de restauration et les soins de santé et l'assistance sociale, deux bases économiques de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, croissent respectivement de 6,3 % et de 3,0 %. L'industrie des arts, spectacles et loisirs, dont la production décroît de 1,9 % en moyenne par année depuis 2007, augmente de 5,0 % en 2012. Les administrations publiques et le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers occupent conjointement près du quart du PIB régional. Ces deux industries enregistrent une hausse de 2,8 % et de 3,5 %. Par ailleurs, l'industrie des autres services sauf les administrations publiques connaît la plus forte augmentation en 2012 (+ 14,2 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB), aux prix de base, par industrie, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2011-2012

	2011[r]	2012[e]	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k$			%	
Ensemble des industries	**2 695 900**	**2 664 263**	**100,0**	**4,5**	**– 1,2**
Secteur de production de biens	**896 101**	**800 680**	**30,1**	**7,3**	**– 10,6**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	135 717	161 467	6,1	0,4	19,0
Cultures agricoles et élevage	60 673	78 715	3,0	0,8	29,7
Foresterie et exploitation forestière	25 403	24 829	0,9	– 2,3	– 2,3
Pêche, chasse et piégeage	43 355	51 517	1,9	0,6	18,8
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	6 286	6 405	0,2	6,0	1,9
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	33 559	1,3	8,6	...
Services publics	x	149 745	5,6	...	...
Construction	418 849	293 261	11,0	...	– 30,0
Fabrication	154 667	162 648	6,1	1,9	5,2
Fabrication d'aliments	61 778	66 109	2,5	6,5	7,0
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	16 291	19 375	0,7	– 7,9	18,9
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	2 827	2 421	0,1	...	– 14,4
Secteur des services	**1 799 799**	**1 863 584**	**69,9**	**3,4**	**3,5**
Commerce de gros	55 613	55 899	2,1	4,4	0,5
Commerce de détail	175 391	178 539	6,7	3,0	1,8
Transport et entreposage	95 490	96 998	3,6	1,8	1,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	31 612	33 434	1,3	2,6	5,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	346 340	358 627	13,5	4,2	3,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	58 426	61 005	2,3	6,6	4,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	40 310	38 927	1,5	3,9	– 3,4
Services d'enseignement	205 215	214 713	8,1	0,5	4,6
Soins de santé et assistance sociale	336 578	346 744	13,0	2,1	3,0
Arts,spectacles et loisirs	10 846	11 384	0,4	– 1,9	5,0
Hébergement et services de restauration	117 747	125 145	4,7	1,8	6,3
Autres services, sauf les administrations publiques	59 100	67 503	2,5	5,0	14,2
Administrations publiques	267 131	274 665	10,3	7,6	2,8

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Tout juste devant Lanaudière, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine figure au seizième rang parmi toutes les régions administratives du Québec en 2012. Son PIB par habitant s'élève à 28 362 $ en 2012, soit un recul de 0,6 % par rapport à l'année précédente. En comparaison, cette mesure augmente de 2,4 % dans l'ensemble du Québec en 2012.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

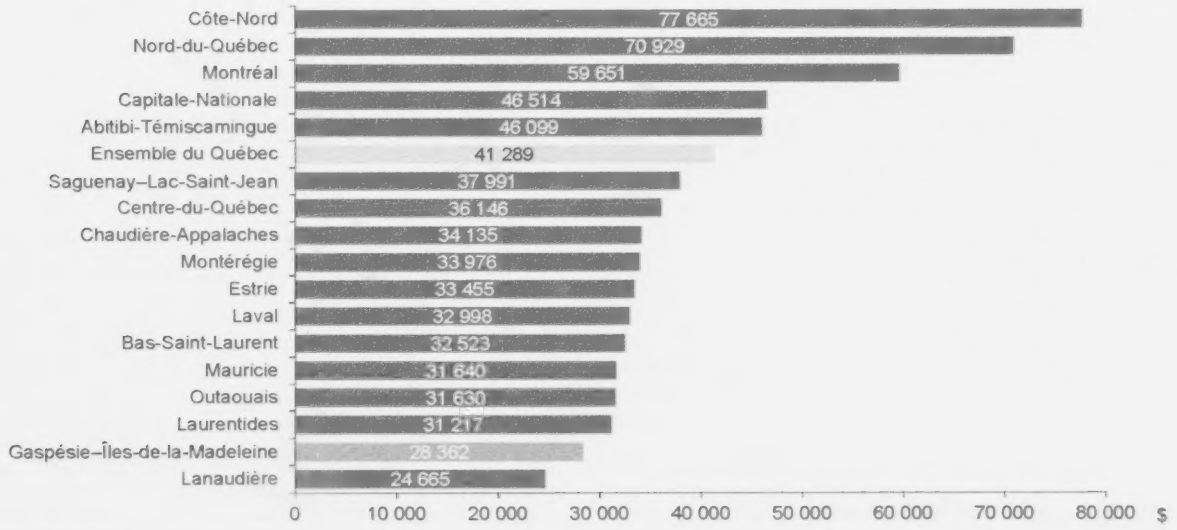

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada et Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le revenu disponible de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine croît à une cadence nettement plus rapide que celui de la province depuis les cinq dernières années. D'ailleurs, la région affiche en 2012, avec la Côte-Nord, la plus forte augmentation du revenu disponible par habitant au Québec, soit une hausse de 3,2 %. Il faut dire que l'économie de la péninsule gaspésienne et des Îles montre, de manière générale, des signes positifs. Entre 2008 et 2012, la croissance du PIB aux prix de base a crû de plus de 16 % dans la région comparativement à 13 % au Québec. L'emploi, pour sa part, a progressé durant cette période de 2,2%, alors que le taux de chômage a fondu, passant de 17,2 % à 12,9 %. Cette bonne performance a évidemment une incidence positive sur les revenus d'emploi. Toujours durant cette période, la rémunération des salariés a bondi de 20,6 %, le revenu mixte net de 16,3 % et le revenu net de la propriété de 15,3 %.

Grâce à une croissance soutenue au cours des dernières années, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine n'est plus la région qui affiche le revenu disponible par habitant le plus faible. En effet, avec un revenu disponible de 23 276 $ par habitant, la région se classe, en 2012, au quinzième rang parmi les 17 régions administratives que compte le Québec. Cependant, le niveau de revenu de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine continue de se maintenir sous la moyenne québécoise (26 347 $), à l'instar de huit autres régions du Québec. C'est le Bas-Saint-Laurent qui se retrouve, pour la première fois, au tout dernier rang avec un revenu disponible de 23 163 $ par habitant.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine			Ensemble du Québec		
	2011r	2012p	Variation 2012/2011	2011r	2012p	Variation 2012/2011
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	16 629	17 367	4,4	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	2 228	2 345	5,3	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	1 356	1 365	0,7	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	**20 212**	**21 078**	**4,3**	**29 129**	**29 969**	**2,9**
Plus :						
Transferts courants reçus	**8 775**	**9 077**	**3,4**	**5 645**	**5 834**	**3,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	50	51	2,9	108	110	2,5
Des administrations publiques	8 722	9 022	3,4	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	4 933	5 069	2,7	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	2 171	2 252	3,7	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	66	50	– 24,2	19	14	– 24,7
RRQ et RPC	1 552	1 651	6,4	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	4	4	– 1,6	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	**6 424**	**6 879**	**7,1**	**8 991**	**9 457**	**5,2**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	179	184	2,9	387	396	2,5
Aux administrations publiques	6 237	6 687	7,2	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	3 727	4 044	8,5	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	1 904	2 031	6,7	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	607	612	0,9	565	570	0,9
Aux non-résidents	8	8	2,0	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	**22 564**	**23 276**	**3,2**	**25 783**	**26 347**	**2,2**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 21 078 $ par habitant en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ce qui est bien au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 $). Le revenu primaire représente ainsi moins de 70 % du revenu total des ménages dans la région, tandis qu'il occupe une part plus importante dans l'ensemble du Québec, soit un peu plus de 80 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans la région (17 367 $) que dans l'ensemble de la province (23 399 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région que dans le reste de la province. Néanmoins, l'écart de revenu au chapitre de la rémunération des salariés tend à s'estomper entre les deux entités géographiques ; Il est passé de 7 108 $ en 2008 à 6 031 $ en 2012.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus faible en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (2 345 $) que dans l'ensemble de la province (3 614 $). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est historiquement moins élevé dans la région (1 365 $) qu'au Québec (2 957 $). Soulignons que parmi les régions, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.) vient toutefois réduire considérablement la différence de revenu entre la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Québec. En 2012, les résidents de la région ont reçu, en moyenne, des différents paliers de gouvernement 9 022 $ en transferts sociaux, ce qui est 3 359 $ de plus par habitant que la moyenne québécoise (5 663 $). En raison d'un taux d'emploi largement plus faible, les ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Contrairement aux transferts courants en provenance des administrations publiques, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages de la région; en 2012, ils constituent moins d'un pour cent du revenu total des ménages.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la région (6 687 $), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 $). Il importe de mentionner que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est l'une des rares régions où les transferts courants reçus des administrations publiques sont plus élevés que les transferts courants payés.

Par ailleurs, les dons de bienfaisance sont aussi déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de la région ont donné en moyenne 184 $ aux ISBLSM, ce qui est deux fois moins que dans l'ensemble du Québec (396 $).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

Toutes les MRC de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine connaissent, en 2012, un taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant supérieur à la moyenne québécoise (+ 2,2 %). La hausse la plus prononcée dans la région a été enregistrée dans la MRC du Rocher-Percé, où le revenu disponible augmente de 4,1 % en regard de 2011, sous l'effet d'une hausse importante de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. En dépit d'une croissance marquée, Le Rocher-Percé (22 172 $) continue de présenter, avec La Haute-Gaspésie (20 772 $), le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est dans Les Îles-de-la-Madeleine (24 909 $) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucun territoire supralocal ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2008-2012

	2008[r]	2009[r]	2010[r]	2011[r]	2012[p]	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
			$/hab			%	
Les Îles-de-la-Madeleine	22 007	23 005	23 210	24 282	24 909	2,6	3,1
Le Rocher-Percé	18 739	19 764	20 276	21 290	22 172	4,1	4,3
La Côte-de-Gaspé	21 319	22 244	22 599	23 824	24 396	2,4	3,4
La Haute-Gaspésie	18 032	18 273	18 888	20 043	20 772	3,6	3,6
Bonaventure	20 228	21 161	21 744	23 022	23 730	3,1	4,1
Avignon	19 828	20 657	21 536	22 544	23 279	3,3	4,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**20 050**	**20 903**	**21 433**	**22 564**	**23 276**	**3,2**	**3,8**
Ensemble du Québec	**24 389**	**24 638**	**24 914**	**25 783**	**26 347**	**2,2**	**1,9**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidents de la MRC du Rocher-Percé sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu plus de 10 000 $ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale sont les principaux transferts dans ce territoire de la péninsule gaspésienne. En revanche, c'est dans La Côte-de-Gaspé (7 943 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine devraient atteindre 557,7 M$, en baisse de 8,0 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 21,0 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 0,8 % du total québécois (68,5 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), tout comme en 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive à l'avant-dernier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2010-2014[2]

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k$					%		
Production de biens	453 197	597 993	310 886	176 781	97 677	– 44,7	17,5	0,6
Production de services	316 413	300 524	305 043	262 241	290 598	10,8	52,1	1,0
Logement	164 281	147 913	151 939	167 433	169 425	1,2	30,4	0,7
Total	**933 891**	**1 046 430**	**767 868**	**606 455**	**557 700**	**– 8,0**	**100,0**	**0,8**
Secteur privé non résidentiel	422 817	485 176	288 144	121 384	122 285	0,7	21,9	0,5
Secteur public	346 793	413 341	327 785	317 638	265 991	– 16,0	47,7	1,2

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 17,5 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 44,7 % par rapport à 2013, pour atteindre 97,7 M$. Il s'agit d'une deuxième diminution substantielle consécutive, après trois années consécutives d'investissements importants. L'investissement dans la région représente 0,6 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre largement dans le secteur des services publics (66,6 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus de la moitié de l'investissement régional (52,1 %), est en hausse de 10,8 % par rapport à 2013 et se chiffre à 290,6 M$, suivant une décroissance de 14,0 % en 2013. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 1,0 % de l'investissement québécois (29,3 G$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 150,0 M$ en 2014, soit 51,6 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 30,4 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 1,2 %, pour s'établir à 169,4 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 0,7 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui s'approprie 21,9 % de l'investissement total, est en croissance de 0,7 % par rapport à 2013, pour s'élever à 122,3 M$. Cela correspond à une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine représente 0,5 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 16,3 % par rapport à 2013, pour s'établir à 266,0 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 1,2 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine atteint 107,2 M$ en 2013, en baisse de 19,1 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe dans le secteur non résidentiel (– 52,1 %), alors que le secteur résidentiel est en croissance (+ 11,7 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 301 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 284 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de La Côte-de-Gaspé (22,4 M$), d'Avignon (15,6 M$) et du Rocher-Percé (15,5 M$). Trois des six subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de La Côte-de-Gaspé arrive en tête avec 107, suivie de celles d'Avignon (52) et du Rocher-Percé (50).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
Les Îles-de-la-Madeleine	69	37	43	16,2
Le Rocher-Percé	19	30	50	66,7
La Côte-de-Gaspé	107	91	107	17,6
La Haute-Gaspésie	19	22	14	– 36,4
Bonaventure	37	35	35	0,0
Avignon	43	69	52	– 24,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**294**	**284**	**301**	**6,0**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**– 17,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années pour l'ensemble des composantes. Les permis de bâtir industriels se concentrent dans les MRC de La Côte-de-Gaspé (2,9 M$) et du Rocher-Percé (2,4 M$). Les permis de bâtir commerciaux accordés totalisent 20,9 M$, comparativement à une moyenne de 23,8 M$ pour la période 2008-2012. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 3,5 M$, et ils sont également majoritairement délivrés dans la MRC de La Côte-de-Gaspé.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12	k$	Moyenne 08-12
Les Îles-de-la-Madeleine	10 583	12 974	4 727	3 174	4	1 808	660	4 381
Le Rocher-Percé	15 500	9 408	5 649	4 266	2 388	185	0	3 721
La Côte-de-Gaspé	22 400	19 272	5 771	8 880	2 927	3 748	2 612	3 694
La Haute-Gaspésie	4 562	5 521	1 293	1 067	117	270	22	2 200
Bonaventure	8 041	8 080	2 671	3 313	646	702	103	1 801
Avignon	15 563	11 249	742	3 106	197	526	70	3 018
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**76 649**	**66 504**	**20 853**	**23 805**	**6 279**	**7 239**	**3 467**	**18 815**
Ensemble du Québec	**8 950 402**	**9 507 044**	**3 336 490**	**2 846 766**	**1 029 046**	**1 008 238**	**1 887 639**	**1 264 119**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 35 000 habitants de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée qu'au niveau provincial, soit 93 %. Une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (84 %) ou font du covoiturage (16 %).

Les travailleurs des différentes MRC de la région présentent des habitudes de transport similaires. En effet, la proportion de travailleurs circulant en véhicule privé oscille entre 91 % (La Côte-de-Gaspé, La Haute-Gaspésie, Bonaventure) et 95 % (Les Îles-de-la-Madeleine, Le Rocher-Percé).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011

MRC de résidence	**Véhicule privé**	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		**Transport durable**	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		**Autres moyens de transport**
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
				%			
Les Îles-de-la-Madeleine	95	85	15	4	27	71	—
Le Rocher-Percé	95	84	16	4	20	80	1
La Côte-de-Gaspé	91	83	17	7	x	x	2
La Haute-Gaspésie	91	83	17	8	19	81	1
Bonaventure	91	84	16	7	25	76	2
Avignon	93	88	12	6	14	86	1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**93**	**84**	**16**	**6**	**17**	**83**	**1**
Ensemble du Québec	**78**	**86**	**14**	**21**	**65**	**35**	**1**

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.
Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).
Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Les Îles-de-la-Madeleine 41,0 %, Le Rocher-Percé 28,3 %, La Côte-de-Gaspé 24,6 %, La Haute-Gaspésie 21,8 %, Bonaventure 35,7 %, Avignon 27,2 %, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 29,8 %, ensemble du Québec 22,4 %.
En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.
Lorsque le nombre de travailleurs utilisant un mode de transport est inférieur à 40, la donnée est masquée par un « x ». Le masquage d'une donnée secondaire est parfois nécessaire afin de ne pas déduire la première.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, près de 6 % des travailleurs circulent par un moyen de transport durable. Le déplacement actif est pratiqué par 83 % de ces travailleurs. Le mode de transport actif est presque exclusivement la marche.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le nombre de médecins augmente de 3,0 %, après une décroissance observée en 2011. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 11,2 %) est dû davantage aux omnipraticiens (+ 12,0 %) qu'aux spécialistes (+ 9,7 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une deuxième année consécutive de stagnation. Depuis 2008, le nombre de dentistes dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a diminué de 3,8 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 0,9 % dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 10,1 %), les préposées aux bénéficiaires (+ 4,8 %) et les infirmières auxiliaires (+ 4,2 %) que chez les infirmières (– 5,6 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins[1]	**n**	**278**	**287**	**302**	**300**	**309**
Omnipraticiens	n	175	180	189	188	196
Ensemble des spécialistes	n	103	107	113	112	113
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	2,93	3,03	3,19	3,18	3,29
Dentistes[1]	**n**	**26**	**27**	**25**	**25**	**25**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,27	0,29	0,26	0,26	0,27

		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**1 568**	**1 614**	**1 621**	**1 615**	**1 630**
Infirmières	n	719	719	700	662	625
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	112	116	131	159	175
Infirmières auxiliaires	n	340	341	340	337	351
Préposées aux bénéficiaires	n	397	438	450	457	479
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	16,55	17,05	17,12	17,09	17,35

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 425 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est de 63,1 %. Ce taux est en augmentation par rapport au taux des deux cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine des cohortes 2005 et suivantes affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus bas que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2006 où il s'élève à 17,5 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 13,0 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 68,4 % contre 55,4 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 255 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 73,3 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux diplomation auprès des 104 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 55,8 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (66 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (34,8 % pour la cohorte de 2007).

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 8,5 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (63,1 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (8,5 %) porte à 71,5 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
			%		
Préuniversitaire	78,0	72,3	72,5	74,3	73,3
Hommes	73,6	73,8	62,2	64,5	65,2
Femmes	80,7	71,3	78,7	79,9	77,9
Technique	66,7	67,0	51,3	45,1	55,8
Hommes	65,9	57,4	47,1	38,2	57,7
Femmes	67,2	73,8	54,7	50,0	53,8
Accueil ou transition	52,1	47,1	47,4	38,9	34,8
Hommes	36,4	37,1	44,1	28,2	22,6
Femmes	65,4	57,6	50,0	47,1	45,7
Ensemble des programmes	**71,6**	**67,0**	**61,8**	**59,7**	**63,1**
Hommes	**66,0**	**62,7**	**53,9**	**49,0**	**55,4**
Femmes	**75,3**	**70,2**	**67,2**	**66,5**	**68,4**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat[1]

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine de 3,7 %, ce qui se situe au-dessus de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la hausse, et ce, de façon plus encore plus marquée (+ 4,1 %).

Les 259 diplômés au baccalauréat de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont majoritairement des femmes (71,6 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). Dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, elle augmente pour une deuxième année consécutive (+ 1,8 point en 2011).

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (63,7 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont, dans l'ordre, l'Université Laval (45,0 %), l'Université du Québec à Rimouski et l'Université de Sherbrooke (18,3 % et 8,3 % respectivement). La part de l'Université Laval a augmenté en 2011 de 12,5 points, ce qui freine la diminution des quatre dernières années et permet d'atteindre un sommet historique.

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2007-2011

	2007r	2008r	2009r	2010r	2011p
	n				
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**267**	**285**	**268**	**268**	**278**
Sciences de la santé	**45**	**47**	**30**	**48**	**38**
Hommes	x	8	x	5	6
Femmes	x	39	x	43	32
Sciences pures et appliquées	**55**	**53**	**50**	**37**	**51**
Hommes	33	33	34	22	31
Femmes	22	20	16	15	20
Sciences sociales et humaines	**158**	**179**	**175**	**173**	**177**
Hommes	48	52	60	51	40
Femmes	110	127	115	122	137
Études plurisectorielles	**9**	**6**	**13**	**10**	**11**
Hommes	x	x	x	x	x
Femmes	x	x	x	x	x
Indéterminé	**–**	**–**	**–**	**–**	**1**
Hommes	–	–	–	–	x
Femmes	–	–	–	–	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Même si la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est inférieure à 100 000 personnes (93 938 habitants en 2012), les données de cette région ont tout de même été pondérées par 100 000 habitants afin de faciliter la comparabilité avec les autres régions. En fonction de la taille de sa population, le territoire de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine recèle un nombre substantiel d'établissements culturels comme des institutions muséales (36), des salles de spectacles (26) et des librairies (6). En fait, il s'agit de la région administrative qui regroupe, par 100 000 habitants, le plus d'établissements culturels (130,9 par 100 000 habitants). Plus spécifiquement, cette région est celle qui compte, par habitant, le plus de salles de spectacles, d'institutions muséales, de cinémas et de ciné-parcs. Elle arrive cependant au dernier rang pour le nombre d'écrans de cinéma (5,3 par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012	2012	2012	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	1	..	..	..	...
Salles de spectacles	21	26	4,1	27,7	7,8
Institutions muséales[2]	36	36	8,2	38,3	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	1	1	0,3	1,1	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	50	50	7,0	53,2	8,9
Librairies	6	6	1,6	6,4	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	4	3,8	4,3	1,3
Écrans	6	5	0,7	5,3	9,2
Stations de radio privées et communautaires	7	..	..	..	...

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012

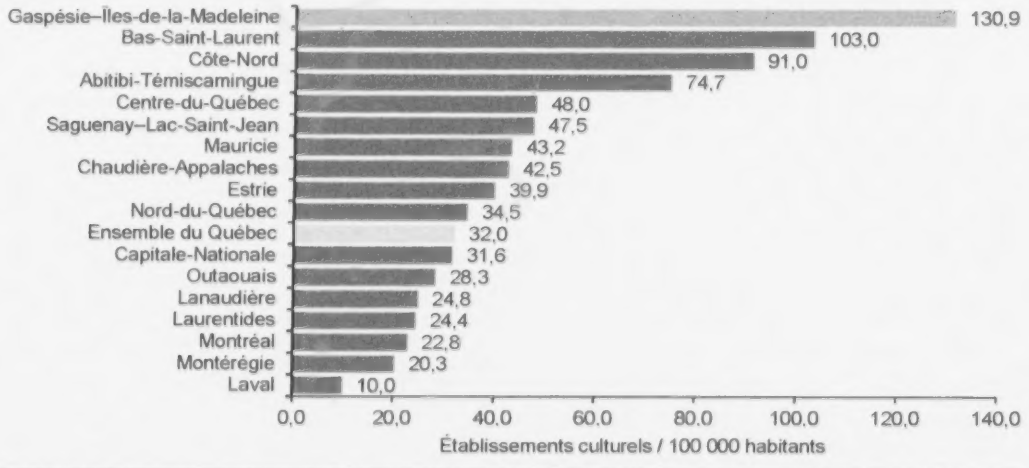

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se classe au 2e rang, derrière Montréal, pour le nombre de représentations en arts de la scène par 1 000 habitants (3,1) et 5e pour le nombre de visiteurs dans les institutions muséales (2 562). Cependant, avec ses quatre cinémas et ciné-parcs (5 écrans), cette région demeure, en 2012, celle où les entrées au cinéma sont les plus basses (409 par 1 000 habitants). Une situation similaire s'observe aussi dans les autres régions éloignées.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec	
		2012	2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	292	3,2	3,1	2,1	2,2
Entrées	n	44 199	498,0	470,5	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	38 379	437,3	408,6	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	240 658	2 581,9	2 561,9	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs[1]	$	11 127 961	39 129,6	37 723,1	55 688,0	54 086,5

1. Incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi
Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage
Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant
Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir
La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements
Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail
Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1er mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport
Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut-être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail
Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable
Transport en commun et transport actif.

Transport en commun
Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif
Marche et bicyclette.

Véhicule privé
Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière
Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne
Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Superficie en terre ferme (2013) : 20 272 km²
Population (2013ᵖ) : 93 284 habitants
Densité de population (2013ᵖ) : 4,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2013ᵖ) :

- Gaspé 15 148 habitants
- Les Îles-de-la-Madeleine 12 141 habitants
- Chandler 7 618 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Pêche, chasse et piégeage
- Foresterie et exploitation forestière
- Cultures agricoles et élevage
- Hébergement et services de restauration

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Population au 1er juillet[1]		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[3]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[3]		Taux de faible revenu des familles[4]
	2013ᵖ	TAAM 2011-2013	2013	2012ᵖ	2012ᵉ	Var. 12/11	2012ᵖ	Var. 12/11	2011
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	– 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	– 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	– 0,7	7,9[2]	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9[2]	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 284	– 6,3	16,2	63,3	28 362	– 0,6	23 276	3,2	8,2
Les Îles-de-la-Madeleine	12 619	– 8,8	..	64,9	..	..	24 909	2,6	3,3
Le Rocher-Percé	17 690	– 9,7	..	56,6	..	..	22 172	4,1	10,2
La Côte-de-Gaspé	17 921	– 4,3	..	69,6	..	..	24 396	2,4	5,6
La Haute-Gaspésie	11 902	– 9,5	..	56,9	..	..	20 772	3,6	11,1
Bonaventure	17 932	– 3,8	..	66,2	..	..	23 730	3,1	6,8
Avignon	15 220	– 3,2	..	64,1	..	..	23 279	3,3	13,0
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montérégie	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	**8 155 334**	**9,1**	**7,6**	**76,1**	**41 289**	**2,4**	**26 347**	**2,2**	**8,8**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2013.
2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Superficie en terre ferme (2013)	20 272 km²
Densité de population (2013[p])	4,6 hab./km²
Population totale (2013[p])	93 284 hab.
PIB aux prix de base (2012[r])	2 664,3 M$
PIB aux prix de base par habitant (2012[r])	28 362 $
Revenu disponible par habitant (2012)	23 276 $
Emplois (2013)	35,7 k
Taux d'activité (2013)	54,4 %
Taux d'emploi (2013)	45,6 %
Taux de chômage (2013)	16,2 %
Taux de faible revenu des familles (2011)	8,2 %
Dépenses en immobilisation (2014)1	558 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	3,29
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	63,1 %

1. Perspectives.

Institut de la statistique Québec